



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, qu'il y aura séance extraordinaire du Conseil municipal jeudi le 12 mai 2022, à 19h30 à la salle du conseil municipal situé au 260, rue de l'Église à Napierville.

Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Espace aquatique Jacques Délisle : Service d'ouverture piscine
3. Programme TECQ 2019-2023 : Octroi contrat réhabilitation du drainage des rues Laurin, Saint-Henri et Saint-Alexandre
4. Adoption du règlement #445 : Mise à niveau de la station d'épuration et du poste de pompage
5. Règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux
 - a) Avis de motion règlement #446
 - b) Adoption du projet de règlement #446
6. Règlement relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux
 - a) Avis de motion règlement #447
 - b) Adoption du projet de règlement #447
7. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
8. Levée de l'assemblée

Donné à Napierville, ce 9 mai 2022

Julie Archambault, Directrice générale et Secrétaire-trésorière